



La parole aux...pompiers

Les pompiers professionnels du Rhône sont en grève illimitée depuis le 6 décembre ! Ils ne réclament pas de primes, pas d'argent, mais simplement ils s'engagent pour la défense d'un service public d'incendie et de secours qui doit rester de premier niveau dans un département comme le nôtre. Ils

Refusent l'augmentation du délai de départ en intervention de 6 à 10'

Dénoncent le non remplacement des départs à la retraite

N'acceptent pas la baisse dramatique de l'effectif (moins 100 sapeurs pompiers professionnels en 2 ans), malgré un travail à budget constant depuis 5 ans et un "cadeau" de milliers d'heures offertes depuis 2009 en adoptant des équivalences sur leurs heures de travail (24h de garde payées 16 heures).

Contestent le commandement des professionnels par des volontaires

S'opposent à la suppression des postes d'officiers professionnels (CDG et VPC).

Ce qui est proposé est tout simplement INACCEPTABLE !!!!

Les orientations décidées par le Président du conseil d'administration du SDIS 69, Michel MERCIER, nuisent gravement à la sécurité de notre Département et mettent en péril la population. Il est clair que le délai annoncé de 10 minutes pour rejoindre le centre d'intervention sera :

Incompatible avec les chances de survie d'une victime,

Incompatible avec les notions de sauvetage,

Incompatible avec la vitesse de développement d'un incendie.

Chaque minute perdue, c'est 10 % de chance de survie en moins pour la victime, C'est un feu qui se développe, c'est un sauvetage qui ne se réalisera pas... Pour les sapeurs pompiers professionnels et l'union syndicale, d'autres propositions viables et consensuelles avec les SPV existent.

Encore ce 8 décembre, 55 rue Molière, l'expérience montre que malgré des moyens présents en centre ville et à proximité immédiate d'un sinistre, le pire n'a pu être évité, mais a été limité grâce au travail très efficace des sapeurs pompiers professionnels, et des vies ont été sauvées ... Les sapeurs pompiers professionnels invitent toute la population et les élus à se joindre à eux pour défendre le service public d'incendie et de secours et garantir en tout point du département une sécurité optimale, sans aucunes concessions inutiles aux délais d'intervention.